

UNITE DE GESTION :

A.C.C.A de :

Nom, mail et adresse du Président

:

.....

...

L'AG de l'ACCA se réunit au moins 1 fois par an dans la période du 1^{er} avril au 30 juin.

La convocation et l'ordre du jour signés du Président doivent être annoncés par un avis affiché au panneau d'affichage légal de la mairie au moins 10 jours à l'avance et également par courrier si les statuts de votre ACCA le prévoient.

EXTRAIT DE DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE *ORDINAIRE / EXTRAORDINAIRE

*Rayer la mention inutile (Le compte-rendu complet doit être écrit dans votre registre des délibérations. L'administration peut en demander copie)

- **Lieu de l'Assemblée Générale :**
- **Date de l'Assemblée Générale :**
- **Convocation affichée en Mairie le :**

Ordre du jour : joindre copie de la convocation à l'Assemblée Générale

1/ Liste d'émargement : joindre la feuille d'émargement

2/ Elections :

A. Renouvellement du tiers du Conseil d'Administration (tous les deux ans*)

→ Membres du CA à renouveler (tiers sortant) :

-
-
-

→ Membres élus pour 6 ans :

- -Nombre de voix :
- -Nombre de voix :
- -Nombre de voix :

**Le CA renouvelé doit élire un nouveau bureau conformément à l'article 8 des statuts.*

B. Remplacement d'administrateur(s) démissionnaire(s) ou décédé(s) en cours de mandat

→ Membres démissionnaires ou décédés :

-
-
-

→ Membres élus par l'AG pour terminer le mandat en cours OU ratifiés par l'AG après avoir été cooptés (choisis) par les membres du CA

- -Nombre de voix :
- -Nombre de voix :
- -Nombre de voix :

**Le CA renouvelé doit élire un nouveau bureau conformément à l'article 8 des statuts.*

3/ Rapport moral et financier / Budget

-Approbation du rapport moral : OUI NON
 Nombre de voix POUR : CONTRE : ABSTENSION :

-Approbation du rapport financier de l'année écoulée : OUI NON
 Nombre de voix POUR : CONTRE : ABSTENSION :

Recettes :€ Dépenses :€ Solde :€

-Approbation du projet de budget : OUI NON

4/ Modifications des statuts / Règlements intérieur et de chasse

-Modifications des statuts : OUI NON
 Nombre de voix POUR : CONTRE : ABSTENSION :

Si oui, précisez laquelle : Article 6 Indiquer le nouveau pourcentage : % (ne peut être inférieur à 10%)
 Article 8 Indiquer le nombre de membres du Conseil d'Administration (6 ou 9) :

-Modification du montant de l'action : OUI NON
 Nombre de voix POUR : CONTRE : ABSTENSION :

Si oui, montant de l'action : Membres de droit :€ Membres admis :€

-Autre modification du règlement intérieur : OUI NON (si oui, joindre nouvelle rédaction)

-Modification du règlement de chasse : OUI NON (si oui, joindre nouvelle rédaction)

5/ Engagement ou révocation d'un garde-particulier :
 (dossier à constituer auprès de la Préfecture ou de la sous-préfecture)

6/ Changement de réserve :
 (dossier à constituer par ailleurs)

7/ Adhésion éventuelle à un GIC :

8/ Incident(s) de séance ou difficulté(s) rencontrée(s) :

.....

.....

.....

.....

La DDT considère que les décisions prises lors de cette AG bénéficient d'une **approbation tacite** dès lors que le compte-rendu a été signé par le Président et co-signé par le Secrétaire et qu'il a été transmis à l'administration accompagné des modifications aux statuts et aux règlements intérieur et de chasse.

Chaque modification du CA, du bureau ou des statuts doit être portée à la connaissance du greffe des associations de la préfecture ou sous-préfecture du lieu du siège de l'ACCA. Des imprimés sont disponibles sur www.service-public.fr.

Toutes ou partie des décisions sont susceptibles d'être invalidées, à posteriori, s'il apparait des irrégularités lors de contrôles inopinés ou dirigés de votre ACCA.

Nom, Prénom et signature
du Président

Nom, Prénom et signature
du Secrétaire